Bulletin de Santé du Végétal des Jardins, Espaces Végétalisés et Infrastructures (JEVI)

LA SANTÉ DES JARDINS ET ESPACES VERTS

N°7 – 07/09/2026

Financé par

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Retrouvez gratuitement les BSV sur le site de la DRAAF Bretagne

Retrouvez gratuitement le BSV JEVI sur le site de la FREDON Bretagne

A RETENIR :

ACTUALITÉS :

Vous trouverez sur cette page en téléchargement, une note biodiversité sur l'importance des trognes.

A SURVEILLER …:

- Découverte d'un nouveau thrips en Bretagne: Scirtothrips inermis
- Deuxième génération de chenille de pyrale du buis active
- Invasion de punaises des céréales début août!!
- Cicadelle verte très active

Retrouvez l'ensemble des bulletins parus sur notre site.

REJOIGNEZ LE RÉSEAU D'OBSERVATEURS BSV JEVI

Le contenu des Bulletins de santé du végétal (BSV) est basé sur les informations biologiques et épidémiologiques issues d'un réseau d'observateurs formés et accompagnés par un animateur régional, rédacteur du BSV. Plus les observateurs sont nombreux et bien répartis sur le territoire, plus le BSV donne une image précise et fiable de la santé des végétaux dans les différents espaces végétalisés (parcs et jardins publics, jardins historiques, terrains de sport, infrastructures, serres de collection, jardins privés, etc.).
Rejoignez le réseau de votre région et participez à l'enrichissement des BSV tout en renforçant vos connaissances en santé et protection des végétaux !

Contact: julien.kervella@fredon-bretagne.com

Identifiez les cibles de produits de biocontrôles grâce à ce logo B

Identifiez les résistances de bioagresseurs à des produits phytopharmaceutiques (PPP) R

SOMMAIRE

Ravageurs……P3

Pucerons
Processionnaire du chêne
Processionnaire du pin
Carpocapse du pommier
Frelon asiatique
Pyrale du buis
Scirtothrips inermis
Cicadelle verte
Punaise des céréales

Plantes Exotiques Envahissantes……P10

Ambroisie à feuille d'armoise

Auxiliaires……P12

Financé par

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Pucerons

La pression puceron est en baisse. Les coups de chaud ainsi qu'une bonne activité des auxiliaires ont régulé les populations des ces ravageurs. On retrouve quand même quelques foyers sur chêne (*Phylloxera quercus* et pucerons verts), pommier (pucerons lanigères *Eriosoma lanigerum*, pucerons cendrés *Dysaphis plantaginea*), laurier rose (*Aphis nerii*), orme (*etraneura caerulescens*), érable, iris.

Méthode de lutte:

- Destruction manuelle par suppression des colonies par écrasement.

- Lutte biologique : différents auxiliaires se nourrissent de ces bioagresseurs, comme les oiseaux, les coccinelles, les chrysopes, les punaises prédatrices, les carabes, les cécidomyies, les syrphes, les hyménoptères parasitoïdes, les mammifères insectivores (ex : musaraigne) - Des photos de ces différents auxiliaires viendront illustrer cette liste tout au long de la saison. Favoriser leur implantation dans votre jardin permettra d'assurer une régulation efficace. Selon les auxiliaires, des lâchers peuvent également être effectués.

- Produits de biocontrôle homologués en jardins d'amateurs pour pucerons, à base de ces substances actives : acides gras, acides gras+soufre, huile de colza, huile de paraffine, huile essentielle d'orange, pyréthrines (attention : non sélectif).

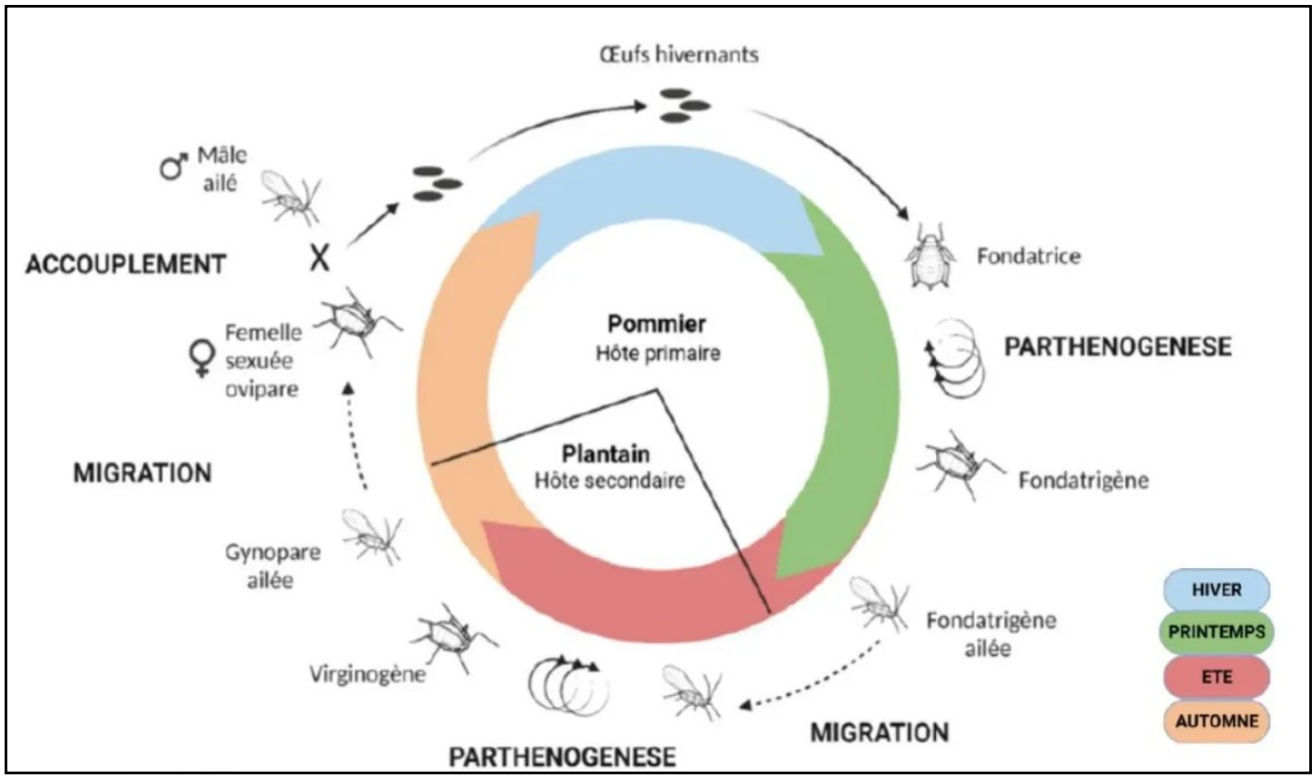

Cycle de développement du
puceron cendré du pommier
(*Dysaphis plantaginea*)
(Photo: Cap expé Occitanie 2025)

Financé par
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

Processionnaire du chêne: *Thaumetopoea processionea*

Un nombre important de nids de chenilles de processionnaire du chêne a été détectés au mois de mai et juin sur les quatre départements. Cette abondance est assez rare, il faut remonter dans les années 2000 pour retrouver une telle pression en Bretagne. Les jeunes larves se nourrissent toujours des feuilles de chêne mais nous avons pu observer exceptionnellement, cette année, des nids sur des châtaigniers dans les Côtes d'Armor.

Les nids restant collés à l'écorce sont dorénavant vides de chenilles mais malgré cela, ceux-ci sont remplis de poils urticants. Il est donc très important de rester vigilant et de porter les EPI adéquats pour une éventuelle manipulation.

Nid de nymphose collé à un tronc,
rempli d'exuvies et de poils urticants
(Photo: M. Le Péchoux)

LES BONNES PRATIQUES POUR ÉLIMINER LES NIDS DE NYMPHOSE:

- Avant toute manipulation, bien se protéger tout le corps en s'équipant d'une combinaison, d'un masque, de lunettes et de gants;
- Préférer une intervention le matin par temps humide;
- Pulvériser abondement une solution d'eau savonneuse sur le nid de nymphose;
- Retirer le nid humide et le placer dans un sac plastique étanche et bien fermé;

LES BONNES PRATIQUES POUR ÉVITER LES URTICATIONS:

En cas de pullulations dans les secteurs forestiers :

- S'équiper de manches longues, d'un pantalon et de chaussures montantes;
- Eviter de rentrer dans les massifs forestiers par fortes chaleurs et vents soutenus;

Un réseau de piégeage des adultes a été mis en place dans les communes suivantes: Quimper, Plougastel-Daoulas (29), Saint Alban, Plémet, Ploufragan, Saint Julien, Plumaudan, Langueux, Plélo, Plérin (22), Serent, Saint Avé, Sarzeau (56), Liffré, Iffendic, Saint Jacques de la Lande (35).

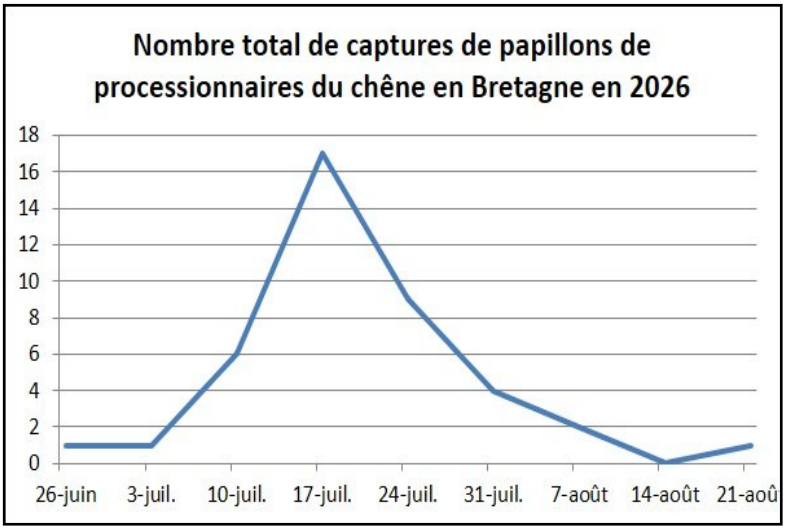

Les premiers papillons ont été piégés fin juin. Le nombre de captures est en augmentation depuis mi juillet. Les captures restent faibles comparativement au nombre de nids que nous avons pu observer ces dernières semaines. Les températures très élevées que nous avons subi ont peut-être été fatales aux nymphes qui se situaient dans les nids sur les troncs et charpentières des chênes.

Financé par
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Processionnaire du pin: *Thaumetopoea pityocampa*

Le vol de papillon de processionnaire du pin ne va pas tarder à se terminer. Le risque d'urtication est faible en ce moment. Les papillons ont pondu sur les aiguilles de pin. De ceux-ci, éclorons de petites chenilles en septembre et octobre.

Un réseau de piégeage des adultes est en cours de mise en place dans les communes suivantes: Quimper, Argol, Le Faou, Guipavas, Landerneau, Morlaix (29), Taden, Ploufragan, Ploeuc du Trieux, Pléhédel, Saint Agathon, Pleumeur Gautier, Lézardrieux, Yffiniac, Tréfumel (22), Serent, Sarzeau, Pluneret (56), Liffré (centre ville) Liffré (forêt), Iffendic, Saint Jacques de la Lande (35). Les premiers papillons ont été piégés en semaine 26. Le pic de vol a été enregistré en semaine 29. Celui-ci a été précoce cette année. Ce phénomène est surement dû aux températures excessives. **La zone de colonisation de la processionnaire du pin s'accroit car pour la première fois nous avons capturé début juillet, des papillons à Morlaix dans le Finistère.**

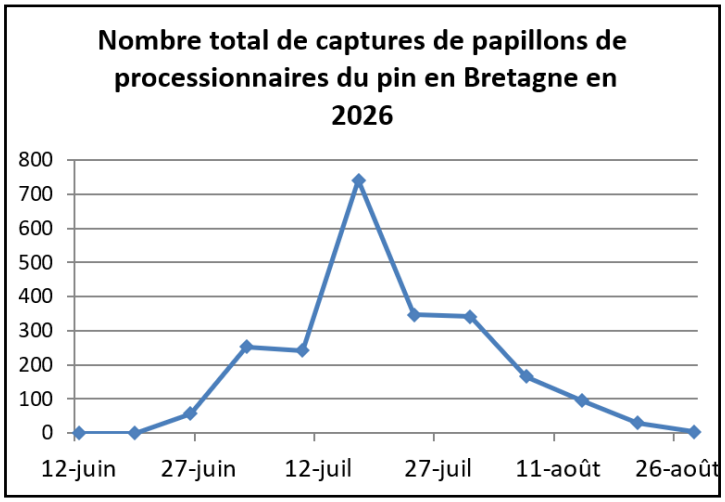

Méthode de lutte: B

En cette période estivale, les méthodes de luttes à mettre en place sont:

- Mise en place de pièges à phéromones pour capturer les papillons mâles (à installer mi juin jusqu'à mi septembre).
- Récupérer et éliminer les nids d'hiver tombés au sol (avec les EPI nécessaires).

Pour plus d'informations, consultez le recueil des méthodes de lutte de l'observatoire des chenilles processionnaires en cliquant ICI.

Carpocapse du pommier

Chenille de Carpocapse

(Photo: Fredon Bretagne)

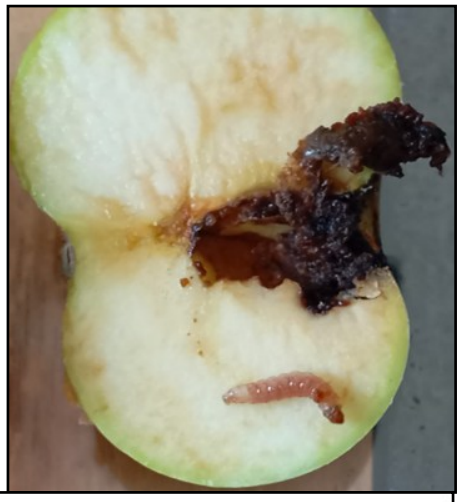

Des dégâts ont été observés en juillet et août sur les fruits avec parfois des niveau d'infestation assez élevés suivant les vergers.

Un réseau de piégeage a été mis en place sur différents sites: Plougastel-Daoulas x2, Plabennec, Quimper x2, Combrit, Plougoulm (29), Theix Noyalo, Guidel (56), Betton, Saint Grégoire, Pleurtuit et Saint Meen le Grand (35). Les premiers papillons ont été piégés au début du mois de mai, un pic de vol est enregistré fin mai avec 56 papillons piégés. Le vol a perduré tout le mois de juin et en juillet sans enregistrer de cumuls importants. Un deuxième pic de vol est enregistré mi août. Celui-ci est plus marqué que celui du mois de mai (voir graphique).

En début de premier vol, les mâles sortent avant les femelles (protandrie) et après accouplement, la ponte ne se fait que sur feuillage sec et si les conditions de températures crépusculaires sont favorables (>15 °C).

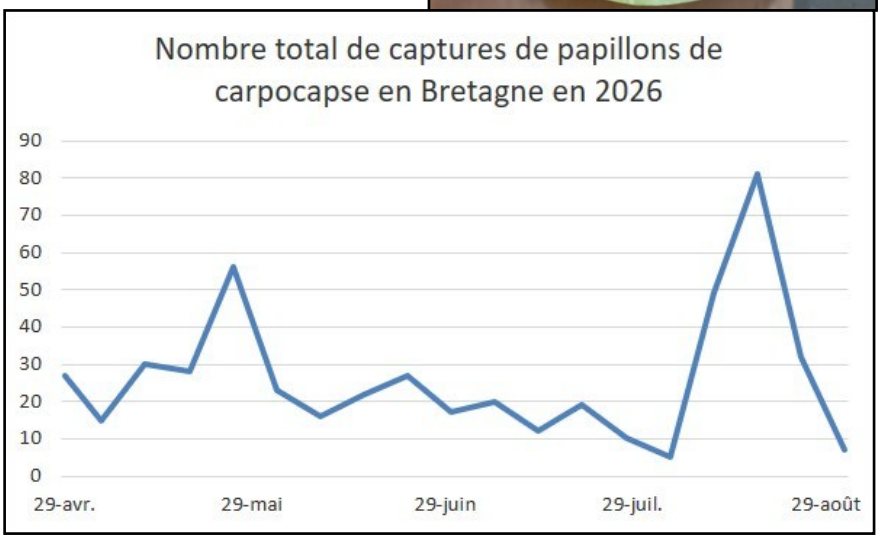

Pour plus d'informations sur le carpocapse rendez vous sur le site Ephythia en cliquant ICI.

Financé par

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Frelon asiatique

Le frelon asiatique est présent partout en Bretagne. Les premières fondatrices ont été observées en février. Le piégeage des fondatrices s'est arrêté le 17 mai pour ne pas impacter le frelon Européen. Suite à une année 2025 « exceptionnelle » en terme de pression sur les ruchers et en terme de destructions des nids, le nombre de captures de gynes ou futures reines a été élevé ce printemps. Ce piégeage doit cibler uniquement les frelons asiatiques grâce à l'utilisation de pièges sélectifs (voir site internet). Les nids primaires sont construits dans les abris de jardins, hangars, sur les caches moineaux etc… Il est important de détruire ces nids primaires en s'assurant que la reine soit bien dans le nid (ce qui est le cas quand il fait nuit). Les nids primaires ont maintenant été délaissés et les nids secondaires sont dorénavant bien installés. Ceux-ci peuvent être bâtis dans les arbres, les haies, les bosquets, des bâtiments et même dans le sol. **Pour toutes observations de nids, contacter votre mairie qui vous donnera la marche à suivre.**

La prédation sur les ruchers est importante sur certains secteurs. On remarque quand même une baisse du nombre de nids découvert à cet instant, par rapport à l'année dernière. Les températures extrêmes que nous avons subi cet été, ont probablement impacté la survie des frelons qui ne supportent pas une chaleur supérieure à 45°C.

Un plan national de lutte contre le frelon asiatique à pattes jaunes a été élaboré par FREDON France et GDS France en 2024 pour tenter de lutter efficacement contre ce ravageur. Depuis une loi a été adoptée le 14 mars 2025 et s'en est suivi la parution du décret N°2025-1377 le 29 décembre 2025, venant préciser les modalités d'adoption du plan national.

Pour plus d'informations concernant ce plan et cet envahisseur, nous vous invitons à vous rendre sur le site internet

frelonasiatique.bzh.

Nid secondaire de frelon asiatique démuni d'une partie de sa couche protectrice

(Photo: Chartres nuisibles)

Financé par

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

La pyrale du buis: *Cydalima perspectalis*

On retrouve des chenilles de deuxième génération 2026 au stade L3—L4 en jardin créant des défoliations faibles à modérées.

Chenille de pyrale du buis en semaine 36 à Plougastel Daoulas (29) (Photo: FREDON Bretagne)

Méthode de lutte: B

En préventif:

- Mettre en place des pièges à phéromones à partir du mois d'avril (redémarrage du vol différé suivant les années) qui permettent de capturer les mâles, de limiter les fécondations de femelles mais aussi être avisé de leur présence pour une mise en alerte;

- Afin de limiter l'apparition des premières chenilles au mois de mars, il est possible d'enlever et de brûler les cocons d'hivernage présents sur les buis du mois de novembre au mois de février;

- Couvrir les pieds sains d'un voile d'hivernage ou équivalent pour éviter qu'ils ne soient contaminés à leur tour lors des différents vols de la pyrale;

En curatif:

- Utiliser un aspirateur pour retirer les chenilles des buis lors de leurs périodes d'activité;

- Couper les parties atteintes et les brûler;

- Si vous possédez des haies de buis ou des buis de grandes tailles, vous pouvez secouer ou frapper vos buis avec un bâton. Les chenilles étant sensibles aux vibrations, elles tomberont au sol. Pour faciliter le ramassage, disposer au préalable un filet ou un tissu aux pieds de vos buis. Vous pourrez ensuite ébouillanter, écraser ou bruler les chenilles;

- Lâcher des hyménoptères parasitoïdes oophages (Trichogrammes) dès l'apparition des premiers papillons;

- Utiliser du bacille de Thuringe en lutte biologique lorsque les chenilles se nourrissent;

- Des actions collectives de surveillance et de traitement sont indispensables pour limiter la propagation de la pyrale du buis;

Réseau de piégeage

Un réseau de piégeage des adultes de pyrale du buis a été mis en place. Voici les communes sélectionnées: Pleurtuit, Rennes (35), Plérin (22), Plougastel Daoulas, Plougoulm (29), Auray, Vannes, Josselin (56). Un premier pic de vol a été enregistré début juin et un second mi juillet.

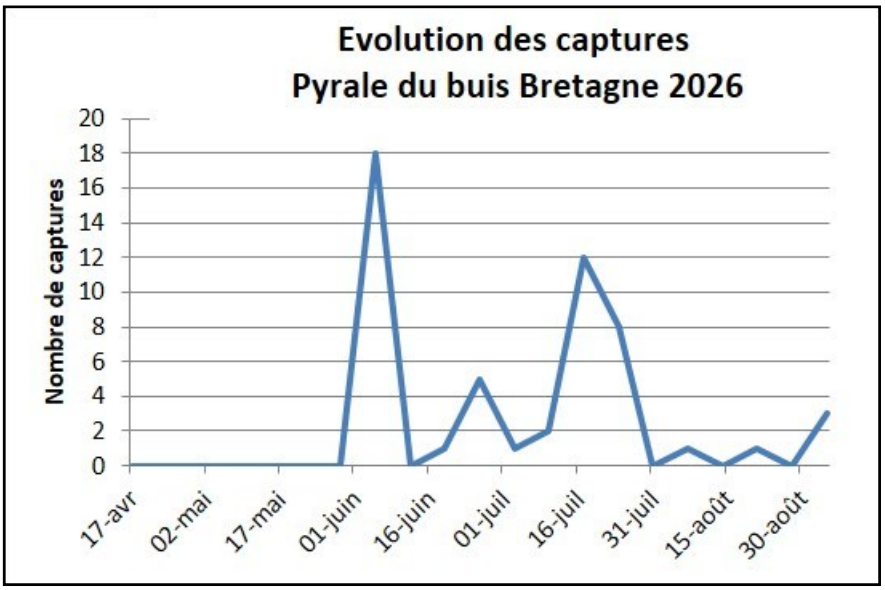

Scirtothrips inermis

Cette espèce de thrips a été découverte cet été dans les espaces verts de la zone portuaire de Brest (29) sur rosier. Un seul individu a été prélevé. Il n'est pas rare de rencontrer cette espèce dans le bassin méditerranéen. Elle n'avait jamais été observée au Nord de l'Aquitaine. **Cette découverte est donc une première en Bretagne.**

C'est un insecte très petit, généralement difficile à observer à l'œil nu. Il engendre des déformations, décolorations de jeunes feuilles suite à de multiples piqûres d'alimentation.

Cicadelle verte

Les populations de cicadelles vertes sont encore très présentes ces dernières semaines engendrant des dégâts importants sur les végétaux. Ceux-ci déjà affaiblis par la sècheresse subissent de multiples piqûres d'alimentation sur feuillage réduisant drastiquement la photosynthèse. Les végétaux concernés sont: Pommier, romarin, noisetier, érable, églantier, ronce, rosier, néflier, fusain, prunellier, orme, charme, cornouiller, chêne, mélisse, châtaignier, tilleul, rosier, prunier, aulne, saule, cormier, sycomore.

Elles sont aussi bien présentes dans l'environnement.

Feuille de tilleul criblée de piqûre de cicadelle

(Photo: FREDON Bretagne)

Larve de cicadelle verte

(Photo: FREDON Bretagne)

Financé par

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Punaise du colza

Au début du mois d'août de nombreux particuliers ont constaté un phénomène de pullulation de punaises des champs ; phénomène nouveau en Bretagne. Le cycle de ces punaises est encore peu connu, pas plus que les raisons qui expliquent les pullulations, même si les hautes températures et la sécheresse semblent favorables. Beaucoup de foyers se sont retrouver envahis à l'extérieur mais aussi à l'intérieur des maisons. Le phénomène a duré environ 10 à 15 jours.

Description:

Leur taille est comprise entre 1 et 4,5 mm selon le stade. Les larves présentent un avant-corps à dominante gris/brun et un abdomen de couleur marron/rougeâtre.

Nuisibilité:

Les pullulations sont impressionnantes et peuvent représenter une gêne pour les personnes qui y sont confrontées, gène qui est proportionnelle aux quantités de punaises présentes.

A ce jour, aucune piqûre, ni cas d'allergie n'a été rapporté : ces punaises ne constituent pas un danger pour la santé publique. Elles ne semblent pas occasionner de dégâts au bâti, par contre certaines parcelles de choux ont été bien impactées.

Méthode de lutte:

Aucune méthode de lutte efficace n'a pu être testée et validée.

Lorsqu'elle est possible, la destruction mécanique par aspiration avec sac ou par l'eau peut être conseillée, en attendant la fin du phénomène de pullulation (généralement avec l'arrivée d'un temps plus frais ou pluvieux ou du fait de la mortalité naturelle de l'insecte).

Invasion de punaises des céréales à Pluneret (56)

(Photos: Gabrielle Coutelette)

Financé par

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Ambroisie à feuille d'armoise

L'Ambroisie à feuilles d'armoise est actuellement en cours de floraison. Ce stade de développement de la plante est le plus critique.

Le pollen de cette Astéracée représente un grand problème de santé publique ! Il suffit de 5 grains de pollen par mètre cube d'air pour que les premiers symptômes apparaissent: pathologies respiratoires (rhinites, trachéites), conjonctivites et parfois urticaires. Ces derniers étant d'autant plus importants que le taux de pollen dans l'air est élevé.

Ambroisie en fleurs

(Photo: FREDON Bretagne)

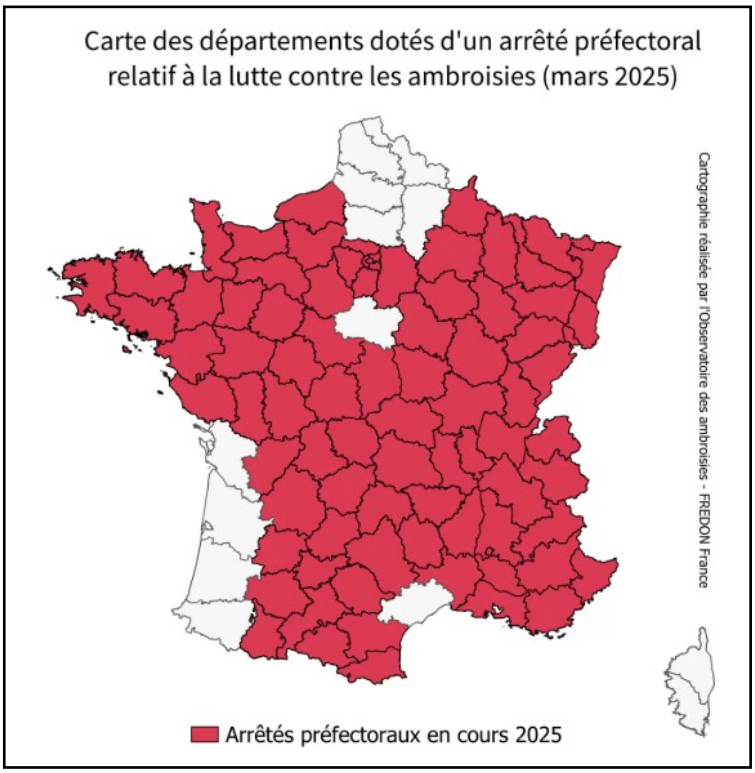

Si vous repérez de l'ambroisie, il est important de le déclarer ICI sur « Alertes espèces ». Si vous avez un doute quant à l'identification de la plante, contactez la FREDON Bretagne.

Vous trouverez ICI une vidéo vous aidant à reconnaitre l'ambroisie à feuille d'armoise.

Financé par
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

AUXILIAIRES

Les auxiliaires sont encore actifs en ce moment. Ainsi on observe des larves et des adultes de syrphe, des larves et adultes de coccinelles, des pucerons parasités par des micro hyménoptères. On observe également beaucoup d'œufs et d'adultes de chrysopes.

Larve de syrphe
(Photo: FREDON Bretagne)

Un syrphe adulte
(Photo: FREDON Bretagne)

Vous trouverez ICI, un document traitant du sujet « favoriser les auxiliaires dans les espaces verts ».

Ce bulletin est publié à partir d'observations ponctuelles ou régulières, réalisées par un réseau d'épidémiosurveillance en jardins, espaces végétalisés et infrastructures (JEVI). S'il donne une tendance de la situation phytosanitaire régionale la plus représentative et objective possible, il reste nécessaire pour chaque gestionnaire de JEVI de considérer également le résultat de ses propres observations. Les informations contenues dans ce bulletin ne peuvent être transposées telles quelles à d'autres situations. Elles permettent de donner des tendances d'évolutions phytosanitaires à l'échelle de petites régions. FREDON Bretagne dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les gestionnaires d'espaces vert, jardiniers amateurs ou détenteurs de végétaux sur la base des informations communiquées dans ce bulletin.

Rédaction et animation : FREDON Bretagne
Directeur de la publication :
FREDON Bretagne
5, Rue A. de St Exupéry
35235 THORIGNE FOUILLARD

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du BSV JEVI numéro 3 du 13 mai 2026 »
Coordination et renseignements : Julien Kervella FREDON Bretagne, mailto:julien.kervella@fredon-bretagne.com

Financé par
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité